



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 22 avril 2026.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoint(s) : D. Bossonney, C. Cheminat, M. Desvallées, C. Bibollet, S. Baud

MM les Conseillers : G. Loffel, C. Billard de Saint-Laumer, M. Albrecht, L. Bracher, C. Arhuero, N. Gruaz, S. Pérou, L. Bnimilk Malbec, J. Mabut, J. Gaume, KE. Sauzay, V. Miannay

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : C. Oberson donné à M. Albrecht, A. Magnin donné à M. Desvallées

Absent(s) excusé(s) : P. Meylan, G. Vilmint, N. Laks

Le secrétariat a été assuré par : V. Miannay

Nombre de membres

En exercice :	23
Présents :	18
Votants	20
Dont pouvoirs	02

N° 2026-49

FINANCES- Affectation du résultat

Considérant les règles applicables selon lesquelles il est nécessaire d'attendre le vote du compte financier unique de l'exercice 2025 pour procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2025 effectivement constaté,

Considérant que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élève à 151 424.35 € (délibération n°2026-48) et le résultat de clôture de 2025 à 584 532.09 € (délibération n°2026-48).

Détail de calcul :

Excédent de la section d'investissement	+ 2 342 284.64 €
Report des dépenses	- 1 144 513.14 €
Report des recettes	+ 502 608.00 €
Reste	+ 1 700 379.50 €

Besoin de financement de la section d'investissement : 0.00 €

Il est donc proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, d'affecter :

- La somme de 0.00 € au compte 1068
- Le solde de 584 532.09 € au compte 002

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

Victore MIANNAY

Le maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

